

## Sur une question de compacité linéaire

By

Mohamed TABAÂ

### §1. Introduction

Etant donnés un anneau noethérien intègre  $A$  et  $K$  son corps des fractions. Dans [1], Ballet a montré que  $K$  est  $A$ -linéairement compact pour la topologie discrète si et seulement si  $A$  est local complet de dimension 1. La compacité linéaire pour la topologie discrète est équivalente à la compacité linéaire pour la topologie d'anneau, localement bornée  $T_A$ , où  $T_A$  est la topologie  $A$ -linéaire sur  $K$  qui admet pour système fondamental de voisinages de 0 les idéaux non nuls de  $A$ . Dans le paragraphe 3, nous montrons que si  $\mathcal{T}$  est une topologie d'anneau  $A$ -linéaire non discrète séparée sur  $K$ , alors  $\mathcal{T}$  est linéairement compacte et localement bornée si et seulement si  $A$  est de dimension 1 et  $K$  est complet pour  $\mathcal{T}$ ; dans ce cas la clôture intégrale  $A'$  de  $A$  est un anneau de valuation discrète et  $\mathcal{T}$  est égale à  $T_{A'}$ . Ce théorème généralise le résultat de Ballet et donne une réponse à la question posée par Jebli dans [7].

### §2. Rappels

Soient  $A$  un anneau et  $E$  un  $A$ -module. On dit qu'une topologie linéaire sur  $E$  est linéairement compacte si elle est séparée et si toute base de filtre sur  $E$  formée de variétés linéaires affines admet au moins un point adhérent.

Rappelons les résultats sur les modules linéairement compacts que nous allons utiliser dans la suite ([3], chap. 3, §2, exercices).

**Proposition A.** *Si  $E$  est un module linéairement compact,  $F$  un sous-module fermé de  $E$ , alors  $F$  et  $E/F$  sont linéairement compacts.*

**Proposition B.** *Si  $E$  est un module linéairement compact, alors pour toute topologie linéaire sur  $E$  moins fine que la topologie donnée,  $E$  est complet.*

**Proposition C.** *Si  $E$  est un module muni d'une topologie linéaire séparée et si  $M$  est un sous-module linéairement compact de  $E$ , alors pour tout sous-module fermé  $F$  de  $E$ ,  $M + F$  est fermé dans  $E$ .*

**Proposition D.** *Si  $E$  est un module linéairement compact,  $M$  un sous-module fermé de  $E$ ,  $\mathcal{B}$  une base de filtre formée de sous-modules fermés  $N$ , alors:*

$$\bigcap_{N \in \mathcal{B}} (M + N) = M + \bigcap_{N \in \mathcal{B}} N$$